

**Communiqué de presse – 14 janvier 2019**

***A l’approche des élections européennes, fédérales et régionales de mai 2019, l’asbl « Bruxelles Air Libre Brussel » a lancé ce 14 janvier 2019 un « Appel aux présidents des partis politiques », comportant 7 propositions très concrètes. L’asbl demande instamment aux présidents de partis de faire du dossier « survol » un point prioritaire de leurs programmes électoraux et de s’engager à défendre impérativement ces propositions lors des négociations de participation à un futur gouvernement fédéral et/ou régional.***

Dans son appel, l’asbl dénonce les problèmes de santé physique et mentale que l’exploitation de l’aéroport de Bruxelles-National provoque depuis des dizaines d’années à un nombre toujours croissant de personnes survolées, en raison des nuisances sonores et des émissions de particules ultrafines, sans parler des risques de crash sur des zones densément peuplées.

L’aéroport de Bruxelles-National étant, pour des raisons historiques, très mal implanté (à dix kilomètres à peine au nord-est du centre-ville), des centaines de milliers de personnes sont quotidiennement survolées, alors que des solutions pratiques existent pour minimiser leur nombre. Mais étrangement et scandaleusement, ces solutions tardent depuis trop longtemps à être mises en œuvre.

Dans son appel, Bruxelles Air Libre Brussel demande aux présidents de parti :

* Le strict respect des normes de l’Organisation Mondiale de la santé (OMS) relatives au bruit des avions, ainsi que de l’arrêté « bruit » de la Région de Bruxelles-Capitale, avec « tolérance zéro » et accélération de la procédure de perception des amendes.
* La suppression des vols de nuit (dont le coût social dépasse largement le bénéfice économique), ou à tout le moins la fixation des horaires de nuit de 23h à 7h et le strict respect du quota annuel actuel des vols de nuit.
* La limitation à 250.000 mouvements de la capacité maximum de l’aéroport, qui doit rester ainsi un «aéroport urbain », en s’opposant au projet de doublement du trafic souhaité par Brussels Airport Company (BAC) et en stimulant de meilleures synergies de BAC avec les aéroports régionaux (low-cost, fret…), ce qui permettrait la création de nombreux emplois au niveau belge.
* L’utilisation de routes aériennes qui évitent le survol des zones densément peuplées, et en particulier de la Région bruxelloise, selon le principe (reconnu internationalement) d’approche équilibrée.
* Le recul de 1800 mètres du seuil de la piste 25L, et son utilisation d’une manière optimale de sorte à réduire le nombre d’habitants survolés.
* La réalisation d’une étude sérieuse sur l’impact des particules ultrafines émises par le trafic aérien sur la santé des populations survolées.
* En vue de freiner le réchauffement climatique, l’application au niveau fédéral d’une taxe de « transition écologique » à tous les vols au départ de l’aéroport, et le soutien au niveau européen à la création d’une taxe sur le kérosène.

Brigitte Buffard, Présidente : 0476.24.39.84